



## Analyse prospective du libre accès en France

Hans Dillaerts

► **To cite this version:**

Hans Dillaerts. Analyse prospective du libre accès en France. Document numérique et société, Nov 2010, Aix-en-Provence, France. ADSB, Enjeux politiques du document numérique : actes de la troisième conférence Document numérique et société.

**HAL Id: sic\_00537239**

**[https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00537239](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00537239)**

Submitted on 18 Nov 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DILLAERTS Hans (2010). *Analyse prospective du libre accès en France*. In : BROUDOUX Evelyne, CHARTRON Ghislaine. Enjeux politiques du document numérique, 15-16 novembre 2010, Aix-en-Provence. Paris : ADBS, 2010. pp 47-70. ISBN 978-2-84365-127-4. <http://www.adbs.fr/enjeux-politiques-du-document-numerique-92125.htm?RH=OUVRAGEADBS>

# **Analyse prospective du libre accès en France**

Hans Dillaerts  
CNAM – DICEN, Paris  
Université Montpellier III  
[dillaerts@gmail.com](mailto:dillaerts@gmail.com)

Mots clés : open access ; libre accès ; auto-archivage ; revues en libre accès ; prospective ; système

## **RESUME**

Dresser un panorama et identifier les enjeux liés au développement du libre accès en France ont été les objectifs de l'étude que nous avons menée. Pour réaliser cette étude, nous avons emprunté une méthode de travail d'une autre discipline, la prospective, qui est souvent utilisée dans le domaine du management stratégique. L'analyse structurelle, la première étape de la prospective, est utilisée dans le cadre général de cette méthode à la fois pour dresser un panorama de l'environnement de l'entreprise et pour identifier les questions clés liées au développement de celle-ci.

Par le biais de la méthode MICMAC (Matrice d'Impacts Croisés—Multiplication Appliquée à un Classement), nous avons pu identifier que les principaux enjeux liés au développement du libre accès en France seraient le développement des mandats obligatoires, les politiques de l'Union européenne et les embargos liés à l'auto-archivage. Ces enjeux devront s'articuler autour de deux spécificités françaises, à savoir HAL, l'archive ouverte disciplinaire et nationale, et l'environnement disparate de la recherche publique française.

## I. Introduction

Le libre accès (ou l'Open Access) trouve ses origines dans les débuts des années 90's qui sont marquées par la révolution numérique et l'avènement de l'Age de l'information. C'est ce que nous appelons aujourd'hui la société de l'information et/ou la société de la connaissance. Comme l'a souligné Hélène Bosc, « toute révolution technologique engendre idées et applications nouvelles. Internet, a fait naître l'idée « révolutionnaire » du libre accès à la communication scientifique » (BOSC, 2005).

Selon Jean-Claude Guédon (GUEDON, 2004), le « libre accès est devenu un mouvement après la conférence de Budapest qui a été organisée en décembre 2001 par le « Information Program » du « Open Society Institute ». Cette réunion a connu un vigoureux débat sur les définitions, les tactiques et stratégies [...] » C'est cette conférence qui a permis aux partisans du libre accès de se structurer et d'élaborer des stratégies pour encourager le développement du libre accès dans le monde.

Phénomène limité au début à la sphère de l'Amérique du Nord, le libre accès est devenu désormais un mouvement international dont l'importance s'accroît d'année en année. Il n'est plus possible aujourd'hui d'évoquer l'édition scientifique sans aborder la question du libre accès aux publications scientifiques.

Son caractère international fait que nous avons l'habitude de penser au libre accès comme un mouvement global qui ne prend pas en compte les particularités des contextes nationaux. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu étudier le mouvement du libre accès dans le cadre du contexte national français et d'identifier les questions clés liées à son développement.

Afin d'atteindre cet objectif, nous avons emprunté une méthodologie d'inspiration systémique d'une autre discipline, la prospective, qui permet d'étudier les futurs possibles d'un système. Jean Ladrière (LADRIERE, 2008) définit un système comme « un objet complexe, formé de composants distincts reliés entre eux par un certain nombre de relations ».

### **Qu'est-ce la prospective ?**

La prospective ne doit pas être confondue avec la futurologie : elle « n'a pas pour objet de pré-dire l'avenir – de nous le dévoiler comme s'il s'agissait d'une chose déjà faite – mais de nous aider à le construire » (JOUVENEL, 1999). Michel Godet précise à ce sujet que « la prospective est avant tout « une réflexion pour éclairer l'action présente à la lumière des futurs possibles » (GODET, 1996). Elle est, à ce titre, très prisée dans le domaine du management stratégique.

La démarche prospective est composée par plusieurs étapes successives dont l'étape ultime est l'élaboration des scénarios et la détermination des choix stratégiques pour le futur développement de l'entreprise. Nous n'avons pas poussé l'analyse prospective jusqu'au bout : nous nous sommes limités à l'analyse structurelle, qui, dans le cadre général de cette méthode, est utilisée à la fois pour dresser un panorama de l'environnement de l'entreprise et pour identifier les questions clés liées au développement de l'entreprise. Le point de départ de notre étude est exactement le même. C'est la raison pour laquelle l'analyse structurelle s'adaptait aussi bien à l'analyse que nous voulions réaliser. Elle nous a permis de dresser un panorama du mouvement du libre accès en France et d'identifier les questions clés (ou autrement dit les enjeux) liées à son développement.

## **Définition du sujet**

Le rapport du GFII (GFII, 2010) précise que « le libre accès peut être défini comme la mise à disposition sur Internet de documents et de données scientifiques et techniques que tout un chacun peut librement consulter, télécharger, copier, diffuser, imprimer, indexer » et peut être considéré comme un mouvement qui a des répercussions sur tous les aspects de notre société (économique, social, politique et la recherche).

Au sein du mouvement du libre accès, il convient de distinguer :

- La voie « Verte » ou autrement dit l'auto-archivage : le chercheur dépose une copie de son article dans une archive ouverte (institutionnelle et/ou thématique). Par le biais de cette archive ouverte, dont HAL<sup>1</sup> est un exemple, cette copie devient librement accessible.
- La voie « d'Or » ou autrement dit les revues en libre accès. Les revues rendent les articles immédiatement accessibles. Chaque article de la revue est ainsi librement accessible. Ces revues sont recensées dans le répertoire de revues électroniques en accès libre<sup>2</sup>

Ces deux stratégies, mises au point par la conférence de Budapest en 2001, sont prises en compte au sein de cette étude.

Le mouvement du libre accès ayant une portée très large, nous avons délimité le sujet de manière très précise. Nous nous sommes focalisés sur le libre accès dans le cadre de l'édition scientifique et plus particulièrement les revues scientifiques. Les mouvements des OA books et l'open data ne sont pas pris en compte dans cette étude : même si ces deux mouvements font intégralement parties du mouvement du libre accès, ils ont chacun leurs propres caractéristiques et sont marqués par d'autres problématiques que celles soulevées par les revues scientifiques.

## **Méthodologie du travail**

Michel Godet et Philippe Durance (GODET, DURANCE, 2008) définissent l'analyse structurelle comme « une méthode systématique, sous forme matricielle, d'analyse des relations entre les variables constitutives du système étudié et celles de son environnement explicatif. ». Elle comprend trois étapes :

- Le recensement des variables
- Le repérage des relations dans la matrice d'analyse structurelle
- L'identification des variables clés par le biais la méthode Micmac.

Pour réaliser cette étude, nous avons utilisé le logiciel Micmac, créé par le Lipsor, le Laboratoire d'Innovation, de Prospective Stratégique et d'Organisation. Ce logiciel est gratuitement mis à la disposition du public<sup>3</sup>.

L'étude a été réalisée au cours de l'année 2009 et chaque étape de l'analyse structurelle s'appuie sur :

- Des recueils de données diversifiés
- La validation des données collectées par un groupe d'experts

Le recueil des données, qui s'appuie sur une démarche empirique, s'inscrit principalement dans le cadre de la participation au groupe de travail du GFII sur le libre accès qui, en janvier

---

<sup>1</sup> <http://hal.archives-ouvertes.fr/>

<sup>2</sup> DOAJ (Directory of Open Access Journals) : <http://www.doaj.org/>

<sup>3</sup> <http://www.3ie.fr/lipsor/download/formulaire.php>

2010, a publié son rapport « Synthèse et recommandations du Groupe de travail GFII sur le libre accès » (GFII, 2010). Ce groupe de travail était formé, comme le site officiel du GFII le précise<sup>4</sup>, par « des représentants des principaux acteurs économiques concernés par le libre accès : instituts de recherche, éditeurs, agrégateurs, plateformes de revues, agences d'abonnements, bibliothèques universitaires, etc. ».

Ce groupe de travail, de par sa composition, était un lieu privilégié pour observer toutes les discussions qu'il peut y avoir entre les acteurs concernés par le mouvement du libre accès. C'était un véritable condensé de tout ce qu'on peut trouver sur le sujet du libre accès. La participation à ce groupe de travail a ainsi été le principal composant pour recueillir toutes les données nécessaires pour réaliser l'analyse structurelle. Tous les sujets sensibles ont été abordés : l'évolution du métier de l'éditeur avec l'apparition du numérique, le marché de l'édition scientifique, les modèles économiques du libre accès, les politiques des mandats obligatoires, les embargos dans le cadre du dépôt des articles scientifiques dans des archives ouvertes, la nature des articles déposés, ... Bref, les échanges parfois animés furent une source inestimable d'information.

Ce recueil de données s'appuie également sur la littérature scientifique que nous avons pu trouver sur le sujet du libre accès et des échanges directs et indirects que nous avons pu avoir avec des personnes concernées par le mouvement du libre accès.

Le corpus sur lequel nous nous sommes appuyés, est constitué de références « classiques » comme le rapport « Study on the economic and technical evolution of the scientific publication markets in Europe »<sup>5</sup> (2006) réalisé à la demande de la commission européenne et le rapport Salençon<sup>6</sup> (2008). Parmi les articles que nous avons consultés, il y a tout d'abord les articles d'Hélène Bosc<sup>7</sup>, qualifiée par Steven Harnad (HARNAD, 2009) comme la première et la plus importante championne du libre accès en France. Puis, nous nous sommes appuyés sur les articles d'autres personnages connus pour leur engagement dans le domaine du libre accès comme Jean-Claude Guédon<sup>8</sup>, Steven Harnad<sup>9</sup> et David Prosser<sup>10</sup>.

D'autres sources d'information comme les publications du SPARC<sup>11</sup> (The Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition), du JISC<sup>12</sup> (Joint Information Systems Committee) et les rapports (ainsi que les communiqués de presse) des institutions européennes furent également très importantes.

Dans un cadre plus national, nous avons pu nous appuyer par exemple sur les journées d'étude sur les archives ouvertes organisées en 2009 par le consortium Couperin et la conférence de Berlin 7 (et plus particulièrement la séance française) qui s'est déroulée du 2 au 4 décembre 2009.

---

<sup>4</sup> [http://www.gfii.asso.fr/article.php3?id\\_article=3182](http://www.gfii.asso.fr/article.php3?id_article=3182)

<sup>5</sup> European Commission (2006). *Study on the economic and technical evolution of the scientific publication markets in Europe* [ en ligne] . Final Report – January 2006. Disponible sur : < [http://ec.europa.eu/research/science-society/pdf/scientific-publication-study\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/research/science-society/pdf/scientific-publication-study_en.pdf) > (consulté le 27/08/2010)

<sup>6</sup> SALENCON Jean (dir.) (2008). *Rapport du comité IST Information Scientifique et technique, 2008* [en ligne]. Disponible sur : < [http://media.education.gouv.fr/file/2008/65/8/Rapport\\_IST-Juin\\_2008\\_31658.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/2008/65/8/Rapport_IST-Juin_2008_31658.pdf) > (consulté le 27/08/2010)

<sup>7</sup> La liste de ses articles déposés dans HAL est disponible sur : <http://hal.archives-ouvertes.fr/aut/H%C3%A9l%C3%A8ne+Bosc/>

<sup>8</sup> La liste de ses articles déposés dans Scientific Commons est disponible sur : [http://de.scientificcommons.org/jean-claude\\_gu%C3%A9don](http://de.scientificcommons.org/jean-claude_gu%C3%A9don)

<sup>9</sup> La liste de ses articles accessibles en ligne est disponible sur : <http://users.ecs.soton.ac.uk/harnad/intpub.html>

<sup>10</sup> La liste de ses articles déposés dans Scientific Commons est disponible sur : [http://de.scientificcommons.org/david\\_c\\_prosser](http://de.scientificcommons.org/david_c_prosser)

<sup>11</sup> Les publications du SPARC sont disponibles sur : <http://www.arl.org/sparc/publications/index.shtml>

<sup>12</sup> Les publications du JISC sont disponibles sur : <http://www.jisc.ac.uk/whatwedo/topics/opentechnologies/openaccess.aspx>

Parmi les échanges que nous avons pu avoir, il y a les échanges informels qui eurent lieu par exemple lors des réunions de travail du GFII sur le libre accès, les journées d'étude sur les archives ouvertes et la conférence de Berlin 7. Puis aussi, il y a quelques entretiens semi-directifs avec des éditeurs : PUF pour les SHS et Elsevier et pour les STM. Enfin, il y a également tout les échanges que nous avons pu avoir avec Hélène Bosc qui nous a beaucoup aidés tout au long de l'analyse structurelle.

Une fois toutes les données collectées et traitées, nous avons, pour chaque étape de l'analyse structurelle, fait valider nos « trouvailles » par un comité d'experts composé principalement par des personnes faisant parties du groupe de travail du GFII sur le libre accès, mais pas seulement. Dans ce groupe, il y avait des éditeurs (EDP Sciences et PUF), des chercheurs (INTD-CNAM, INRA, INSERM) et des militants en faveur du libre accès (Euroscience Science Publishing Workgroup). Cette expertise était nécessaire pour rendre nos résultats le plus objectif possible afin qu'ils soient le plus représentatifs possible de la réalité. N'oublions pas qu'initialement notre recherche s'est faite à partir d'une démarche empirique, même si le groupe de travail du GFII sur le libre accès constituait un très bon cadre de travail. Les résultats issus de cette démarche empirique reflétaient sans aucun doute une vision très subjective du mouvement du libre accès. L'expertise du comité d'experts nous a permis de surmonter ce problème.

## II. Le recensement des variables

Il s'agit d'une étape primordiale comme le souligne François Plassard, « la richesse de l'analyse structurelle, en même temps que ses limites, tient dans le choix des variables » (PLASSARD, 2003). L'objectif est de décortiquer l'environnement du libre accès en France en identifiant dans un premier temps tous ses composants, puis, en les structurant. Afin d'obtenir une liste de facteurs exhaustifs qui soit représentative de l'ensemble du système étudié, nous avons toujours pris soin de prendre en compte des points de vue différents : politique (contexte français, européen et international), économique, social, évolutions technologiques, débats internes au sein du mouvement du libre accès,...

Le recensement des variables s'est fait à partir d'une question ouverte comme le conseille Michel Godet (GODET, 2007) : « *Quels sont les facteurs qui vont conditionner l'évolution future du libre accès en France ?* ».

Toutes les données ont été collectées à partir de cette question. Ce qui se révèle être très utile cependant, c'est d'adopter tout d'abord un regard rétrospectif sur la question. Nous nous sommes donc demandés quels facteurs ont conditionné l'évolution du système dans le passé. Cela nous a permis ensuite de voir dans quelle mesure ces facteurs sont toujours pertinents pour aujourd'hui et demain<sup>13</sup>. C'est la première démarche pour trier et sélectionner les données.

Puis, le recensement des variables s'est fait de manière progressive en plusieurs étapes. Tout d'abord, il s'agit uniquement des données « brutes », d'une liste non organisée qui est enrichie au fur et à mesure. Puis, cette liste de données a été organisée en des thèmes différents. Puis, nous avons examiné thème par thème les données et nous les avons regroupées : dans cette étape, plusieurs facteurs ont été regroupés au sein d'une seule variable. Une fois les variables

---

<sup>13</sup> Ce regard rétrospectif ne suffit bien sûr pas pour recenser tous les facteurs. Il a fallu compléter la liste par d'autres facteurs, identifiés cette fois-ci par la question évoquée précédemment : « *Quels sont les facteurs qui vont conditionner l'évolution future du libre accès en France ?* ».

constituées, nous avons défini de manière très précise chaque variable<sup>14</sup>. Comme le rappelle Michet GODET (GODET, 2007) cette explication détaillée de chaque variable est très importante parce qu'elle « permet de garder en mémoire tout ce qui est sous-entendu dans le libellé d'une variable ; sans la création de ce langage commun, la réflexion et le repérage des relations seraient impossibles ou n'auraient pas de sens ». Cette réflexion sur les définitions de chaque variable nous a permis de faire une ultime vérification de la pertinence de chaque variable. Pour finir, nous avons soumis les variables (avec leur définition) au comité d'experts qui les ont examinées, corrigées et puis validées.

Nous avons ainsi pu recenser 31 variables que nous avons organisées autour de 5 thèmes.

Le premier thème s'intitule « Actions des pouvoirs publics et des institutions publiques en France, en Europe et dans le reste du monde ». 11 variables ont été classées dans ce thème.

N° de la variable	L'intitulé long de la variable	L'intitulé court de la variable <sup>15</sup>
1	L'engagement et la politique des pouvoirs publics, des institutions de recherche et des universités en France et en Europe	eng_Fr_Eu
2	L'engagement et la politique des pouvoirs publics, des institutions de recherche et des universités des autres pays dans le monde	engag_Mo
3	Les sites d'information sur la politique éditoriale des éditeurs vis-à-vis du libre accès et les sites d'information sur la politique des institutions publiques dans le domaine du libre accès	sites_info
4	L'évolution de la législation en matière de droit d'auteur	droit_aut
5	Mouvement d'interconnexion des archives ouvertes	interconne
6	Développement des mandats obligatoires	mandats
7	Politique des instances d'évaluation de la recherche	evaluation
8	Besoin de visibilité et de reconnaissance au niveau européen et international de la recherche française	rech_fran
9	Politisation croissante du débat sur le libre accès	politisati
10	Le contexte économique	context_ec
11	Promotion de l'économie de la connaissance	eco_connai

Tableau N°1 : Variables classées dans le thème « Actions des pouvoirs publics et des institutions publiques en France, en Europe et dans le reste du monde »

Le deuxième thème s'intitule « Budget de la recherche et de l'enseignement supérieur ». 3 variables ont été classées dans ce thème.

N° de la variable	L'intitulé long de la variable	L'intitulé court de la variable
12	Stagnation du budget des bibliothèques universitaires	budget_bu
13	Stagnation du budget attribué à la recherche (institutions de recherche et universités)	budget_rec
14	Contraintes budgétaires	cont_bud

<sup>14</sup> Il n'est pas possible ici de retranscrire les définitions des variables. C'est la raison pour laquelle nous avons essayé d'attribuer des intitulés clairs à chaque variable.

<sup>15</sup> L'Intitulé court de la variable est nécessaire pour pouvoir lire ensuite la matrice de l'analyse structurelle



Tableau N°2 : Variables classées dans le thème « Budget de la recherche et de l'enseignement supérieur »

Le troisième thème s'intitule « Économie de l'édition scientifique ». 8 variables ont été classées dans ce thème.

N° de la variable	L'intitulé long de la variable	L'intitulé court de la variable
15	Politique éditoriale des éditeurs vis-à-vis du libre accès	pol_edit
16	L'augmentation du prix des revues scientifiques	prix_revue
17	Besoin de visibilité et de reconnaissance au niveau européen et international des revues scientifiques francophones	visib_revu
18	Réticence de certains éditeurs à adopter les modèles économiques du libre accès	reticence
19	Mise en place du modèle du « financement amont »	financ_amo
20	Mise en place d'une politique commune de la part des institutions de recherche et des universités par le biais d'un consortium	consortium
21	Mise en place de licences nationales pour l'acquisition des ressources documentaires	licences
22	Pérennité des modèles économiques du libre accès	perennite

Tableau N°3 : Variables classées dans le thème « Économie de l'édition scientifique »

Le quatrième thème s'intitule « Offre électronique de l'édition scientifique ». 4 variables ont été classées dans ce thème.

N° de la variable	L'intitulé long de la variable	L'intitulé court de la variable
23	Développement des plates-formes numériques s'appuyant sur le modèle du « financement aval »	Plate_aval
24	Développement des revues scientifiques/plates-formes numériques en accès libre (voie dorée)	plate_gold
25	Développement des archives ouvertes et diffusion du modèle des archives ouvertes (voie verte)	dev_archiv
26	Intégration du bouton « Request E-print » dans les archives ouvertes	bout_reque

Tableau N°4 : Variables classées dans le thème « Offre électronique de l'édition scientifique »

Le cinquième et dernier thème s'intitule « Les communautés des chercheurs ». 5 variables ont été classées dans ce thème.

N° de la variable	L'intitulé long de la variable	L'intitulé court de la variable
27	Pratiques disciplinaires	pratiques
28	Appropriation des plates-formes numériques	approp_pf
29	Le développement du « E-Science/E-Research »	e_science
30	Implication des chercheurs dans l'édition scientifique	impli_cher

31	Implication des professionnels de l'information scientifique et technique dans le processus de l'autoarchivage	IST
----	--	-----

Tableau N°5 : Variables classées dans le thème « Les communautés des chercheurs »

### III. Le repérage des relations dans la matrice de l'analyse structurelle

Identifier les composants du système n'est pas suffisant. En effet, un système n'a de sens que lorsque nous arrivons à comprendre toutes les relations qui relient les variables entre elles. Ces relations représentent l'environnement explicatif du système. Comme le rappellent Michel GODET et Philippe DURANCE, « dans une approche systémique, une variable n'existe que par ses relations [...] » (GODET, DURANCE, 2008). « L'analyse structurelle consiste à mettre en relation les variables dans un tableau à double entrée (matrice d'analyse structurelle) » (GODET, 2007).

#### **Définir les relations**

Il s'agit d'une étape particulièrement difficile. L'objectif est de repérer les *relations d'influence directe* entre les variables. C'est à ce niveau-là que se situe toute la subtilité de l'analyse : la distinction entre les relations d'influences directes et les relations d'influence indirectes. Ces dernières ne doivent pas être prises en compte lors du repérage des relations. Le remplissage de la matrice de l'analyse structurelle se veut être à la fois qualitatif et quantitatif. Le remplissage qualitatif est utilisé pour identifier toutes les relations d'influences directes entre les variables. En étant par exemple en présence des variables B et C, il convient de poser ces deux questions : 1) Est-ce que la variable B a une influence directe sur la variable C ? 2) Est-ce que la variable C a une influence directe sur la variable B ?

Lorsqu'il n'y a pas de relation d'influence directe entre deux variables, il faut lui attribuer la valeur 0 dans la matrice de l'analyse structurelle. Lorsqu'au contraire, il y a bien une relation d'influence directe entre deux variables, il convient de quantifier la relation, ou autrement dit, d'estimer son importance.

Lorsqu'il s'agit d'une relation d'influence forte, nous avons attribué la valeur 3. La valeur 2 a été attribuée lorsqu'il s'agissait d'une relation d'influence moyenne et la valeur 1 lorsqu'il s'agissait d'une relation d'influence faible.

#### **Les caractéristiques de la matrice d'analyse structurelle**

<b>Indicateur</b>	<b>Valeur</b>
Taille de la matrice	31
Nombre de zéros	722
Nombre de un	33
Nombre de deux	51
Nombre de trois	155
Total	239
Taux de remplissage	24,9%

Tableau N°6 : Les caractéristiques de la matrice de l'analyse structurelle du libre accès

Quelques explications :

La taille de la matrice fait référence au nombre des variables que nous avons retenues lors de la première étape de l'analyse structurelle. Étant donné que 31 variables ont été retenues, la matrice d'analyse structurelle est composée de 961 cas de figure.

Sur ces 961 cas de figure, nous avons :

- 722 fois un « zéro » ou autrement dit, dans 75 % des cas de figure, nous avons identifié qu'il n'y avait pas de relation d'influence directe entre deux variables,
- 33 fois un « un » ou autrement dit, dans 3% des cas de figure, nous avons identifié une relation d'influence faible,
- 51 fois un « deux » ou autrement dit, dans 5% des cas de figure, nous avons identifié une relation d'influence moyenne,
- 155 fois un « trois » ou autrement dit, dans 16% des cas de figure, nous avons identifié une relation d'influence forte,

Sur 961 cas de figure, il y en a donc 239 pour lesquels nous avons pu identifier une relation d'influence directe, soit 24,9%.

Michel Godet et Philippe Durance précisent qu'un bon taux de remplissage doit se situer entre 15 et 25% et que dans un aucun cas, le taux de remplissage doit être supérieur à 30 % : « L'expérience semble montrer qu'un bon taux de remplissage de la matrice doit se situer entre 15 % et 25 % suivant la dimension de la matrice. Des taux supérieurs (30 % à 35 %) sont révélateurs d'un remplissage excessif : des relations induites ayant été, à tort, considérées comme directes » (GODET, DURANCE, 2008)

## La matrice de l'analyse structurelle

	1 : eng_Fr_Eu	2 : engag_Mo	3 : sites_info	4 : droit_aut	5 : interconne	6 : mandats	7 : evaluation	8 : rech_fran	9 : politisati	10 : context_ec	11 : eco_connai	12 : budget_bu	13 : budget_rec	14 : cont_bud	15 : pol_edit	16 : prix_revue	17 : visib_revu	18 : reticence	19 : financ_amo	20 : consortium	21 : licences	22 : perennite	23 : Plate_aval	24 : plate_gold	25 : dev_archiv	26 : bout_reque	27 : pratiques	28 : approp_pf	29 : e_science	30 : impli_cher	31 : IST
1 : eng_Fr_Eu	0	3	0	0	2	3	0	1	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
2 : engag_Mo	2	0	0	0	2	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3 : sites_info	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	
4 : droit_aut	3	3	0	0	0	3	0	0	3	0	3	0	0	0	3	0	0	3	0	0	0	0	3	3	3	3	0	0	0	0	
5 : interconne	1	1	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3	0	1	1	1	0	0	
6 : mandats	3	3	0	0	0	0	2	2	3	0	3	0	0	0	3	0	2	3	0	0	0	0	0	0	1	3	3	0	3	0	
7 : evaluation	2	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	
8 : rech_fran	2	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0		
9 : politisati	3	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
10 : context_ec	2	2	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
11 : eco_connai	2	1	0	3	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	
12 : budget_bu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
13 : budget_rec	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3	0	0	0	0	0	3	0	0	
14 : cont_bud	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	3	0	0	0	0	3	3	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	
15 : pol_edit	3	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	1	3	3	0	0	0	3	3	3	3	3	3	0	0	0	
16 : prix_revue	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	3	0	3	3	3	0	3	2	0	0	0	
17 : visib_revu	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3	3	3	0	1	1	0	0	0	
18 : reticence	2	2	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	3	0	0	0	3	0	0	3	0	3	3	3	1	2	0	0	0	
19 : financ_amo	0	0	0	0	0	1	0	0	3	0	3	0	0	0	0	0	3	0	0	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	
20 : consortium	3	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
21 : licences	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	3	0	0	0	
22 : perennite	3	3	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
23 : Plate_aval	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	3	0	3	3	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	
24 : plate_gold	3	0	0	0	0	3	0	2	0	0	3	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	1	0	0	
25 : dev_archiv	3	3	0	0	3	3	0	2	0	0	3	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	1	0	0	
26 : bout_reque	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	3	0	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	
27 : pratiques	2	2	0	0	0	3	0	3	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	
28 : approp_pf	3	3	0	0	0	3	0	2	0	0	0	0	0	3	0	2	3	0	0	0	0	3	3	3	0	0	0	1	0	0	
29 : e_science	0	0	0	3	0	0	0	2	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	0	0	
30 : impli_cher	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	3	0	0	0	
31 : IST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	

© LIPSOR-EPTA-MICMAC

Figure N°1 : La matrice de l'analyse structurelle du libre accès

### IV. Les enjeux liés au développement du libre accès en France

La troisième et la dernière étape de l'analyse structurelle, l'identification des variables clés, est réalisée par le logiciel Micmac. Ce logiciel calcule, à partir de la matrice de l'analyse structurelle, l'impact des relations précédemment identifiées et a ainsi la capacité d'hierarchiser les variables. « La méthode Micmac, un programme de multiplication matricielle appliqué à la matrice structurelle, permet d'étudier la diffusion des impacts par les chemins et les boucles de rétroaction, et par conséquent de hierarchiser les variables » (GODET, 2007).

Nous ne présenterons pas ici les variables clés, ou autrement dit les variables qui constituent le cœur du système. Nous nous focalisons sur les variables relais qui constituent les enjeux du système. De quoi s'agit-il exactement ?

Le logiciel Micmac génère ce que l'on appelle des plans d'influence-dépendance. Chaque variable est associée à un indicateur d'influence et de dépendance et est ainsi positionnée sur

le plan d'influence-dépendance. Grâce à ce positionnement, il est possible de distinguer 5 types de variables.

### Le plan d'influence-dépendance de l'analyse structurelle

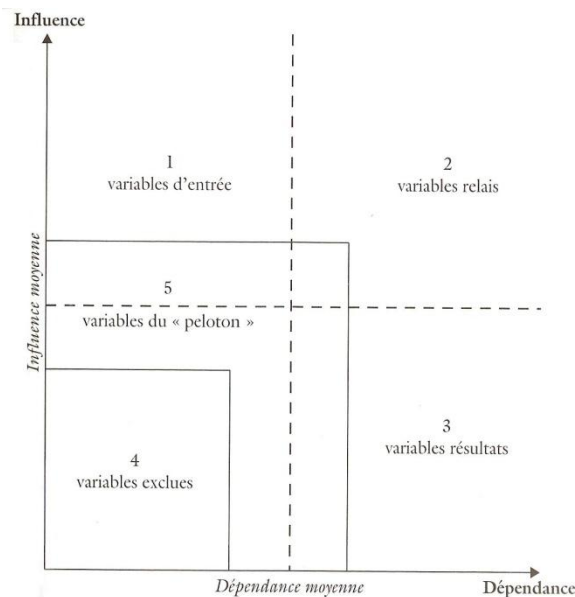


Figure N°2 : Les différents types de variable sur le plan d'influence et de dépendance (GODET Michel, DURANCE Philippe, 2008)

Quelques explications :

- Les variables d'entrée : Ce sont les variables très influentes et peu dépendantes des autres variables du système. Il s'agit des variables explicatives du système étudié.
- Les variables relais : Ce sont des variables très influentes et très dépendantes. Les actions qu'elles subissent seront répercutées sur l'ensemble du système. Elles constituent les enjeux du système étudié.
- Les variables résultats : Ce sont des variables peu influentes et très dépendantes. L'évolution de ces variables s'explique par l'évolution des variables d'entrée et des variables relais.
- Les variables exclues : Ce sont des variables peu influentes et peu dépendantes. Elles n'ont pas beaucoup d'impact sur l'évolution du système.
- Les variables du peloton : Ce sont des variables moyennement influentes et moyennement dépendantes. Il n'est pas possible de déterminer leur rôle dans le système.

## Le plan d'influence-dépendance du libre accès

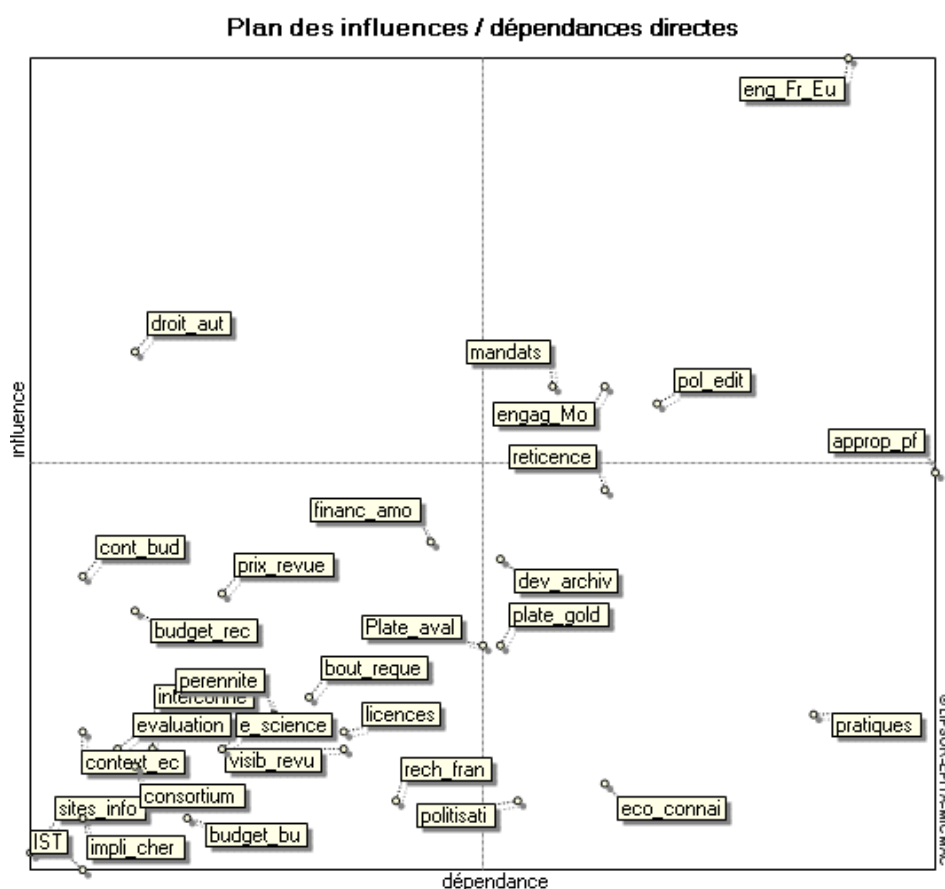


Figure N°3 : Le plan d'influence-dépendance du libre accès

Ce classement nous a permis d'identifier les variables relais, ou autrement dit les variables qui constituent les enjeux du système :

1. L'engagement et la politique des pouvoirs publics, des institutions de recherche et des universités en France et en Europe
2. L'engagement et la politique des pouvoirs publics, des institutions de recherche et des universités des autres pays dans le monde
3. Politique éditoriale des éditeurs vis-à-vis du libre accès
4. Développement des mandats obligatoires

Ces variables nous ont permis de recenser toutes les questions clés, ou autrement dit, tous les enjeux liés au développement du libre accès en France. Nous nous focaliserons ici sur les trois enjeux qui nous semblent les plus déterminants dans le cadre du développement du libre accès en France.

### Le développement des mandats obligatoires

Nous avons pu le constater une fois de plus lors de la session française de Berlin 7 : si d'une façon générale, les institutions de recherche et d'enseignement supérieur ne se posent plus la question du bien-fondé du libre accès, la question des mandats obligatoires n'est pas résolue pour autant. Comme le précise le rapport « Open Access in France. A state of the art » (COUPERIN et al. 2010), pour le moment, aucun établissement n'a rendu obligatoire le dépôt

des publications : « La France n'a pas encore mis en œuvre des mandats concernant le dépôt d'articles. Certains instituts de recherche ont seulement des exigences au niveau du dépôt, tandis que certains organismes, des universités ou des entités disciplinaires appliquent des politiques d'incitation plus ou moins efficaces (de l'INRIA, HSS, etc) ».

Il est probable que le développement des mandats obligatoires<sup>16</sup> dans le monde va inciter les organismes de recherche français à appliquer la même politique dans le domaine de l'auto-archivage dans les années à venir. Cette question est directement liée à la variable 8 « Besoin de visibilité et de reconnaissance au niveau européen et international de la recherche française ». Nous pouvons partir du principe que les établissements obligeront très probablement leurs chercheurs à déposer leurs recherches pour être plus visibles au niveau international. En effet, « l'hypothèse que l'accès croissant à la recherche augmentera son utilisation et son impact est la principale justification du mouvement du libre accès dans le monde. Plusieurs études antérieures ont montré jusqu'à présent et dans toutes les disciplines que les articles diffusés en libre accès par le biais d'un auto-archivage en ligne, librement accessibles à tous les usagers potentiels, ont été cités plus significativement que ceux qui n'étaient accessibles que pour les abonnés. » (Gargouri, Y. et al., 2010).

Hélène Bosc a souligné sur ce sujet les dangers de l'absence des mandats obligatoires pour la recherche française lors de la session française de la conférence de Berlin 7. Étant donné que le développement des mandats obligatoires s'accélère et que par conséquent de plus en plus d'articles sont déposés au sein d'archives ouvertes, la recherche française risque d'être noyée dans la masse d'articles si les institutions françaises tardent trop à appliquer des politiques d'obligation dans le domaine de l'auto-archivage.

### **Les politiques de l'Union européenne**

En tant qu'organisme financeur et décideur, l'Union européenne aura un rôle déterminant dans le développement du libre accès en France. La question de la nécessité d'avoir une politique dans le domaine du libre accès ne se pose plus vraiment au niveau européen. Dans le cadre du 7<sup>e</sup> PC<sup>17</sup> par exemple, les chercheurs bénéficiant des fonds européens doivent assurer un libre accès aux résultats de leur recherche : « Les bénéficiaires de subventions seront tenus de déposer dans une bibliothèque en ligne leurs articles scientifiques ou manuscrits définitifs évalués par des pairs et résultant de projets menés dans le cadre du 7<sup>e</sup> PC. Ils devront s'efforcer d'assurer un libre accès à ces articles, dans un délai de six ou douze mois - fixé en fonction du domaine de recherche - après leur publication [...] » (EUROPA, 2008). Plusieurs projets dans le domaine du libre accès ont été et/ou sont financés par l'Union européenne : DRIVER<sup>18</sup>, PEER<sup>19</sup>, OAPEN<sup>20</sup>, OpenAIRE<sup>21</sup>.

Il existe une véritable corrélation entre la promotion de l'économie de la connaissance et la politique de l'UE dans le domaine du libre accès. En 2000, nous pouvions lire dans « Les conclusions de la Présidence. Conseil européen de Lisbonne » : « L'Union s'est aujourd'hui fixé un nouvel objectif stratégique pour la décennie à venir : devenir l'économie de la

---

<sup>16</sup> Pour le moment, il y a un peu plus que 200 mandats obligatoires dans le monde selon le site ROARMAP <http://www.eprints.org/openaccess/policysignup/> (consulté le 16.06.10)

<sup>17</sup> Le septième programme-cadre : « regroupe sous un même toit toutes les initiatives de l'UE ayant trait à la recherche et joue ainsi un rôle crucial dans l'atteinte des buts concernant la croissance, la compétitivité et l'emploi. S'ajoutent à ces initiatives un nouveau » (source : [http://cordis.europa.eu/fp7/understand\\_fr.html](http://cordis.europa.eu/fp7/understand_fr.html) )

<sup>18</sup> Digital Repository Infrastructure Vision for European Research : <http://www.driver-repository.eu/>

<sup>19</sup> Publishing and the Ecology of European Research : <http://www.peerproject.eu/>

<sup>20</sup> Open Access Publishing in European Networks : <http://www.oapen.org/>

<sup>21</sup> Open Access Infrastructure for Research in Europe : <http://www.openaire.eu/>

connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde [...] ». Même si 10 ans plus tard, cet objectif n'a pas été atteint, cette ambition politique des dirigeants européens est toujours présente : « Une croissance intelligente signifie renforcer le rôle de la connaissance et de l'innovation comme moteur de notre future croissance. Cela requiert une amélioration de la qualité de notre éducation, le renforcement de la performance de notre recherche, la promotion du transfert d'innovation et de connaissances à travers l'Union, l'utilisation pleine et entière des technologies de l'information et de la communication et cela nécessite de transformer les idées innovantes » (COMMISSION EUROPEENNE, 2010).

Quel rapport y a-t-il entre cette promotion de l'économie de la connaissance et la politique dans le domaine du libre accès ? C'est David Prosser qui a fait le rapprochement : « La recherche de classe internationale ne suffit plus, elle doit faire partie d'un processus qui transforme la recherche en « connaissance », un produit clé de l'économie, et le savoir en profit. La communication scientifique devient maintenant une partie de ce processus - le système de communication qui offre le plus de soutien aux objectifs de l'économie de la connaissance recevra le plus grand soutien de la part des politiciens » (PROSSER, 2007). David Prosser part donc du principe que les systèmes de communication jugés les plus efficaces pour rendre la connaissance exploitable et rentable dans l'économie de la connaissance, seront soutenues.

Prenons à cet égard l'exemple du Danemark où la commission sur le libre accès a publié un rapport avec 14 recommandations. Ce rapport (Open Access Committee, 2010) précise : « Les conditions actuelles d'accès restrictives à la l'édition combinée avec des prix sans cesse croissants, est loin d'être optimal dans un monde basé sur la connaissance et recherche [...] Ainsi, vous perdez aussi une condition préalable essentielle pour le développement et l'innovation. Une stratégie consciente en matière du libre accès contribuerait de manière significative à la stratégie de globalisation du gouvernement et l'aspiration du Danemark d'être une société éminente dans le domaine de la connaissance et l'esprit d'entreprise. »

Le rapport recommande notamment l'établissement d'une politique nationale dans le domaine du libre accès pour la recherche financée par des fonds publics. Point intéressant qu'il convient de souligner : c'est le ministère de la Science, de la Technologie et de l'Innovation qui a mandaté cette commission pour réfléchir sur la mise en application des Conclusions du Conseil de l'Union européenne sur l'information scientifique à l'ère numérique (2007).

### **Les embargos**

Le groupe de travail du GFII sur le libre accès (GFII, 2010) fait les recommandations suivantes sur ce sujet :

- La recommandation 2 : « Il est nécessaire de raisonner par discipline. Les contextes de l'édition STM et l'édition SHS, extrêmement différents (bassin linguistique, types d'éditeur, communautés de chercheurs, etc.), empêchent d'envisager des solutions identiques. La nature de la publication doit également être prise en compte. »

- La recommandation 4 : « Il faut attirer l'attention sur le danger qu'il y aurait à mettre en place un système obligatoire de dépôt avec accès public sans période de protection raisonnable négociée avec les différents acteurs concernés et sans réflexion menée discipline par discipline. »

Cette position n'est ni nouvelle, ni originale. Aux États-Unis, un groupe de représentants de l'administration universitaire, des bibliothèques, des départements de sciences de l'information et des éditeurs ont publié un rapport collectif en janvier 2010 qui insiste également sur l'importance de la question d'embargo : « La durée d'une période d'embargo devrait être



aussi courte que possible [...] Nous croyons qu'une période d'embargo entre 0 (pour les revues en libre accès) et 12 mois reflète actuellement un tel équilibre pour de nombreuses disciplines des sciences. Pour d'autres disciplines, des périodes d'embargo plus longues peuvent être nécessaire. La nécessité de périodes d'embargo plus longues est particulièrement plausible dans le domaine des sciences humaines et sociales.» (Scholarly Publishing Roundtable, 2010).

Nous pouvons partir du principe que les discussions autour de ce sujet auront une importance croissante. Il s'agira donc de réfléchir sur la mise en place des modèles économiques viables, le but étant de faire coexister l'édition scientifique traditionnelle avec l'auto-archivage afin de trouver un équilibre. Comme le précisent Julia M Wallace et Michael A Mabe (MABE, WALLACE, 2009). « [...] les dépôts dans les archives ouvertes sont en augmentation - sans une véritable compréhension de l'impact que cela aura sur la recherche et chaîne de publication de l'information. Cela signifie que des changements sont en cours sans savoir si les effets sont globalement positifs ou si finalement, tout le système risque de s'effondrer. »

D'où la nécessité, et c'est par exemple l'objectif du projet européen PEER<sup>22</sup>, de trouver un modèle d'équilibre : « Un modèle illustrant les effets de l'archivage sur les systèmes d'édition traditionnelle pour stimuler la discussion et le débat sur la façon de maximiser les avantages des deux approches » (SHEPHERD, 2008).

## V. Limites de l'étude

Michel Godet (GODET, 2007) souligne lui-même que la première limite de l'analyse structurelle « provient du caractère subjectif de la liste de variables ». La seconde étant liée « au caractère subjectif du remplissage de la matrice (notation des relations). Une matrice n'est jamais la réalité, mais un moyen de la regarder, une photographie. Comme toute photographie, l'analyse structurelle montre des choses traduisant une partie de la réalité [...]. ».

La pertinence de l'analyse structurelle repose donc principalement sur la capacité qu'ont les dirigeants d'une entreprise ou d'un organisme d'aller au-delà de leur vision du monde, d'aller au-delà de leurs préjugés, ... bref, de leur capacité à se détacher de tous leurs repères habituels. « La richesse de l'analyse structurelle, en même temps que ses limites, tient dans le choix des variables » (PLASSARD, 2003). La prospective projette l'Homme au centre du processus d'analyse : ce sont ses angoisses, ses espérances et ses envies qui sont au cœur de la méthode de travail et qui se reflèteront dans les résultats de l'analyse.

Dans une certaine mesure, nous pensons que nous avons su faire face à ce problème en faisant appel à un comité d'experts composé d'acteurs divers (éditeurs, chercheurs, militants). Néanmoins, le nombre restreint des personnes composant le comité d'experts constitue sans aucun doute une autre limite à l'étude qui a été réalisée. Nous nous sommes efforcés de créer un comité d'experts avec des acteurs divers, mais l'idéal aurait été d'avoir un comité d'experts plus élargi afin d'avoir un groupe de travail aussi représentatif que celui du groupe de travail du GFII sur le libre accès.

Les résultats de l'analyse constituent une autre limite. Il n'est pas vraiment possible de dire que les résultats de cette analyse soient étonnants, originaux ou encore qu'elles apportent réellement quelque chose au débat et à l'analyse de la question du développement du libre accès en France. Nous pouvons partir du principe que cette remarque vis-à-vis de l'analyse

---

<sup>22</sup> Publishing and the Ecology of European Research

structurelle ne doit pas être une critique isolée puisque Michel Godet (GODET, 2007), en abordant le sujet des limites de l'analyse structurelle, précise à ce sujet : « On objectera que 80% des résultats ainsi obtenus confirment l'intuition première et sont évidents, d'où parfois la tentation de conclure que cette analyse n'était pas nécessaire. On remarquera à ce propos qu'il est toujours facile de dire ex-post que c'était évident [...] »

## VI. Conclusion

Nous avons pu constater, et c'est une chose que nous ne répèterons jamais assez, que le libre accès est une question complexe.

L'analyse structurelle, qui repose sur la systémique, nous a permis de dresser un panorama de son environnement et de sa structure. Si les limites que nous venons d'évoquer ne doivent pas être mises de côté, l'analyse structurelle nous a permis cependant, à travers le recensement des variables, de délimiter et de structurer de manière très précise l'environnement du libre accès en France. Le remplissage de la matrice de l'analyse structurelle donne la possibilité à l'analyste d'aller au-delà du simple descriptif des composants et de repérer toutes les relations entre celles-ci. Elles forment l'environnement explicatif du libre accès permettant ainsi la hiérarchisation de l'ensemble du système et l'identification des variables relais, ou autrement, les enjeux liés au développement du libre accès. Nous avons présenté les trois qui sont à notre avis les plus importants : le développement des mandats obligatoires, les politiques de l'Union européenne et les embargos.

Rappelons que l'objectif initial de notre analyse était d'étudier les particularités du mouvement du libre accès dans le cadre du contexte national français. Ces spécificités françaises se situent à plusieurs niveaux.

Dans le domaine des archives ouvertes, la France a un dispositif qui est unique dans son genre puisqu'elle dispose d'un système d'archivage centralisé par le biais de HAL (Hyper article en ligne), une archive ouverte pluridisciplinaire à vocation nationale. Elle est devenue avec les années la référence nationale en matière d'auto-archivage. Une étape significative fut le « protocole d'accord en vue d'une approche coordonnée, au niveau national, pour l'archivage ouvert de la production scientifique »<sup>23</sup> signé en 2006 par l'ensemble des institutions de recherche et d'enseignement supérieur<sup>24</sup>. Ce projet avait pour objet de « définir les modalités d'une démarche coordonnée de l'archivage ouvert, notamment par le développement en commun et le co-pilotage d'une plate-forme partagée pour le dépôt des pré- et post-publications ». Le choix s'est porté sur HAL. Un an plus tard, l'agence nationale de la recherche (Ecole Centrale Lyon, 2007) incite les chercheurs à déposer leurs publications dans HAL : « l'ANR demande donc que [...] toutes les publications consécutives aux projets financés par elle soient d'ores et déjà intégrées par les chercheurs au système d'archives ouvertes HAL avec lequel elle collaborera ». HAL est également perçue comme un moyen de valoriser l'ensemble de la recherche française : « La diffusion des publications scientifiques liées aux projets financés par l'ANR dans les archives ouvertes, en particulier HAL contribue à renforcer la visibilité et l'attractivité de la recherche française ».

Le partenariat conclu en 2006 ne faisait pourtant pas l'unanimité et les orientations politiques des deux instances (le COSTRAO<sup>25</sup> et le COST<sup>26</sup>) créées suite à la signature du protocole

---

<sup>23</sup> Ce protocole d'accord est disponible sur : [http://openaccess.inist.fr/spip.php?page=article&id\\_article=58](http://openaccess.inist.fr/spip.php?page=article&id_article=58)

<sup>24</sup> Il s'agit donc des institutions suivantes : CEMAGREF, CIRAD, CNRS, CPU, INRA, INRIA, INSERM, Institut PASTEUR, IRD, Conférence des Grandes Écoles

<sup>25</sup> Comité stratégique

pour piloter le projet ne reflétaient pas la vision de tous les partenaires comme le rappelle Hélène Bosc (BOSC, 2008). Sur ce sujet de désaccords et de tensions entre les institutions de recherche et d'enseignement supérieur, Pierre Mounier (Mounier, 2006) a précisé sur son blog : HAL est « le lieu où vont s'exercer à partir de maintenant et de manière de plus en plus puissante les rapports de force entre des acteurs différents et parfois opposés, poursuivant chacun des objectifs discordants : chercheurs CNRS, universitaires, communautés disciplinaires, documentalistes, administratifs et politiques de la recherche (directions de ministère/CNRS/ANR), directeurs d'établissement, responsables de laboratoire, et je dois en oublier, tout le monde se retrouve dans HAL et chacun n'y voit évidemment qu'une partie de l'ensemble ». Le protocole d'accord est arrivé à son terme en 2008 et n'a pas été renouvelé depuis.

Nous pouvons dire que ce petit paragraphe de Pierre Mounier illustre bien l'environnement disparate de la recherche publique française avec toutes les difficultés et les tensions que cela amène. C'est une particularité française qui aura beaucoup d'impact sur le développement du libre accès en France. Elle peut avoir comme conséquence directe des politiques spécifiques de chaque institution dans le domaine du libre accès. Cependant le rapport "Open Access in France. A State of the Art Report" (COUPERIN et al., 2010) est plus optimiste à ce sujet et précise que suite à la séance française de Berlin 7, on peut espérer que la question de la gouvernance de HAL, dont le rôle central est reconnu et renforcé, soit de nouveau abordée par les institutions de recherche et d'enseignement supérieur. Si cela arrivait, cela pourrait amener les institutions de recherche à adopter une politique commune dans le domaine du libre accès et plus particulièrement en matière d'auto-archivage.

Les trois enjeux que nous avons évoqués précédemment, le développement des mandats obligatoires, les politiques de l'Union européenne et les embargos, devront donc s'articuler autour de ces deux spécificités françaises, à savoir HAL, l'archive ouverte disciplinaire et nationale, et l'environnement de la recherche publique française.

---

<sup>26</sup> Comité scientifique et technique

## Références bibliographiques

BOSC Hélène (2005), *Archives ouvertes : quinze ans d'histoire*. In : Les Archives Ouvertes : enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information, C. Aubry, J. Janik (eds.), Paris : ADBS. Pp 27-54. Disponible sur : < <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/11/94/41/PDF/OuvrageOAIarchive.pdf> > (consulté le 01/06/2020)

BOSC Hélène (2008). *L'auto-archivage en France : deux exemples de politiques différentes et leurs résultats* [ en ligne ]. Liinc em Revista, v.4, n.2, setembro 2008, p. 196 – 217. Disponible sur : < <http://cogprints.org/6284/1/HBocliinreview.pdf> > (consulté le 28/08/2010)

COMMISSION EUROPEENNE (2010). *Europe 2020 : Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive* [ en ligne ]. Bruxelles : 3.3.2010. Disponible sur : [http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/president/news/documents/pdf/20100303\\_1\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/president/news/documents/pdf/20100303_1_fr.pdf) (consulté le 28/08/2010)

COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION (2007). *Council Conclusions on scientific information in the digital age: access, dissemination and preservation* [ en ligne ]. Disponible sur : < <http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/newsWord/en/intm/97236.doc> > (consulté le 26.06.2010)

CONCLUSIONS DE LA PRÉSIDENTE. CONSEIL EUROPÉEN DE LISBONNE. 23 ET 24 MARS 2000. Disponible sur : < [http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms\\_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.f0.htm](http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.f0.htm) > (consulté le 17.06.2010)

COUPERIN, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, INIST-CNRS (2010). *Open Access in France. A State of the Art Report* [ en ligne ]. April 2010. Disponible sur : < [http://openaccess.inist.fr/openaccess/sites/openaccess/IMG/pdf/Open\\_Access\\_in\\_France\\_SEL\\_Lreport\\_april\\_2010.pdf](http://openaccess.inist.fr/openaccess/sites/openaccess/IMG/pdf/Open_Access_in_France_SEL_Lreport_april_2010.pdf) > (consulté le 16/06/2010)

Ecole Centrale Lyon (2007). *Actualités des archives ouvertes* [ en ligne ]. Ecole Centrale Lyon, 2007. Disponible sur : < <http://bibli.ec-lyon.fr/index.php?rubrique=prodSci&ssRubrique=actuAO&pg=1> > (consulté le 28/10/2010)

Europa : Press releases RAPID (2008). *La Commission européenne lance un projet pilote en ligne pour faciliter l'accès aux articles scientifiques sur les travaux de recherche financés par l'UE* [ en ligne ], 20/08/2008. Disponible sur : < <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/08/1262&format=HTML&aged=0&language=FR> > (consulté le 14.12.2009)

Gargouri, Y., Hajjem, C., Lariviere, V., Gingras, Y., Brody, T., Carr, L. and Harnad, S. (2010). *Self-Selected or Mandated, Open Access Increases Citation Impact for Higher Quality Research* [ en ligne ]. PLOS ONE. (Submitted). Disponible sur : < <http://eprints.ecs.soton.ac.uk/18493/28/yassart.pdf> > (consulté le 16/06/2010)

GFII (2010), *Synthèse des discussions du groupe de travail sur le libre accès*. Janvier 2010. Disponible sur : [http://www.gfii.asso.fr/article.php3?id\\_article=3182](http://www.gfii.asso.fr/article.php3?id_article=3182) (consulté le 05/06/2010)

- GODET Michel (2007). *Manuel de la prospective stratégique : Tome 2, L'Art et la méthode*. Paris : Dunod, 2007, 427 p. ISBN 978-10-051280-5
- GODET Michel, DURANCE Philippe (2008). *La prospective stratégique. Pour les entreprises et les territoires*, Paris : Dunod, 2008, 144 p. ISBN 987-2-10-051879-1
- GUEDON Jean-Claude (2004). *The « Green » and « Gold » Roads to Open Access : The Case for Mixing and Matching*. *Serials Review*, 2004, vol. 30, n°4, pp. 315-328
- GODET Michel (1996). *Les scénarios : us ut abus*. In *La prospective stratégique d'entreprise : Concepts et études de cas*. Paris : Intereditions, 1996, p 76-116.- ISBN : 272960443X
- HARNAD Stevan (2009). *Richard Poynder Interviews Helene Bosc: OA's French Connection* [ en ligne ]. Open Access Archivangelism, 2009. Disponible sur : < <http://openaccess.eprints.org/index.php?/archives/555-Richard-Poynder-Interviews-Helene-Bosc-OAs-French-Connection.html> > (consulté le 27/08/2010)
- JOUVENEL Hugues (de) (1999). *La démarche prospective. Un bref guide méthodologique* [ en ligne ]. *Futuribles*, 1999, n° 247. ISSN 0337-307X. Disponible sur : < <http://www.futuribles.com/pdf/guide.pdf> > (consulté le 28/08/2010)
- LADRIERE Jean (2008). *SYSTÈME, épistémologie*. In *Encyclopédie Universalis*. 2008
- MABE Michael A, WALLACE Julia M (2009). *PEER - Publishing and the Ecology of European Research* [ en ligne ]. In: *Rethinking electronic publishing: Innovation in communication paradigms and technologies*. Proceedings of the 13th International Conference on Electronic Publishing, Milan, Italy, 10-12 June, 2009. Disponible sur : < [http://www.peerproject.eu/fileadmin/media/ppt\\_about\\_peer/Mabe-Wallace\\_ELPUB\\_2009.pdf](http://www.peerproject.eu/fileadmin/media/ppt_about_peer/Mabe-Wallace_ELPUB_2009.pdf) > (consulté le 27/08/2010)
- MOUNIER Pierre (2006). *La «french touch» des archives ouvertes* [ en ligne ]. *Blogo Numericus : Le blog d'homo- Numericus*, 2006. Disponible sur : < <http://blog.homo-numericus.net/spip.php?article92> > (consulté le 28/10/2010)
- OFFICE québécois de la langue française (2007). *Le grand dictionnaire terminologique* [ en ligne]. 2007. Disponible sur : < <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/gdt.html> > (consulté le 01/06/2010)
- Open Access Committee (2010). *Recommendations for implementation of Open Access in Denmark* [ en ligne ]. Denmark's Electronic Research Library, Danish Agency for Libraries and Media, 2010. ISBN (électronique) : 978-87-92057-94-5. Disponible sur : < <http://www.deff.dk/showfile.aspx?IdGuid={9F8A0920-FFC2-4D01-A543-321367F21A9D}> > (consulté le 23/06/2010)
- PLASSARD François (2003). *Rétrospective de la prospective. La prospective dans le domaine des transports. Recherche critique* [enligne] . PREDIT, Ministère de l'Équipement, mars 2003. Disponible sur : < [http://portail.documentation.equipement.gouv.fr/drast/document.xsp?id=Drast-OUV00000456&qid=sdx\\_q0&n=6&q](http://portail.documentation.equipement.gouv.fr/drast/document.xsp?id=Drast-OUV00000456&qid=sdx_q0&n=6&q) > (consulté le 23/06/2010)
- PROSSER David C (2007). *Public Policy and the Politics of Open Access* [ en ligne ]. *Liber Quarterly : The journal of European Research Libraries*, 2007, vol. 17, N° 4. ISSN 1435-5205. Disponible sur : < <http://liber.library.uu.nl/publish/issues/2007-2/index.html?000199> > (consulté le 27/06/2010)

Scholarly Publishing Roundtable (2010). *Report and recommendations from the scholarly publishing roundtable* [ en ligne ]. January 2010. Disponible sur : < <http://www.aau.edu/WorkArea/DownloadAsset.aspx?id=10044> > (consulté le 23/06/2010)

SHEPHERD Peter (2008). *PEER: A European Project to Gather Evidence on the Effects of Widespread Open Access Publishing* [ en ligne ]. In: *Against the Grain* (v.20 #5 November 2008). Disponible sur : < [http://www.peerproject.eu/fileadmin/media/ppt\\_about\\_peer/v20-5\\_Shepherd.pdf](http://www.peerproject.eu/fileadmin/media/ppt_about_peer/v20-5_Shepherd.pdf) > (consulté le 23/06/2010)